Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 36

Artikel: Etudiants
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195112

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

maturément l'élite de la cavalerie française sur un terrain montueux, de difficile accès, défendu par plusieurs lignes d'infanterie, par toute la cavalerie anglaise, par une artillerie formidable et sur lequel cette cavalerie ne pouvait à coup sûr obtenir un succès décisif.

La cinquième est de n'avoir pas tenu au moins une bonne partie de cette cavalerie d'élite en réserve, pour s'opposer en temps opportun aux progrès de la cavalerie prussienne, la contenir et la repousser. Je ne doute pas que cette cavalerie, appuyée de plusieurs bataillons de la garde impériale et convenablement placée, n'eût rétabli les affaires, quelque désespérées qu'elles aient pu paraître, et repris le champ de bataille.

La sixième est le peu de résistance opposée par quelques bataillons du Ier corps d'infanterie quand Blücher se présenta au village de Lahaye. Cette position importante, presque aussitôt abandonnée qu'attaquée, devait être défendue avec une invincible opiniâtreté. Ces bataillons donnèrent dans le moment le plus critique un funeste exemple. Cette molle conduite encouragea les Prussiens et facilita la réunion de toutes leurs forces.

La septième enfin est le défaut de confiance d'un bon nombre de soldats dans quelques généraux et dans quelques officiers. Depuis la désertion du général Bourmont et en raison même des événements si divers de 1814 et de 1815, ils les supposaient, à la vérité contre toute vraisemblance, disposés à la trahison ; mais leurs craintes et leurs défiances influèrent évidemment sur leur conduite devant l'ennemi. (*La France.*)

Etudiants.

Le correspondant de l'*Indépendance belge*, à Berne, a envoyé à ce journal un très curieux article sur les étudiants, auquel nous empruntons les lignes suivantes :

« La Suisse, sur une population de trois millions d'habitants, compte une Ecole polytechnique fédérale où l'on enseigne à peu près tout, cinq Universités, une Académie et une Université catholique. Zurich a l'Ecole polytechnique et son Université, puis viennent Berne et Bâle, dans la Suisse allemande, Genève et Lausanne dans la Suisse romande. Neuchâtel a son Académie et Fribourg son Université catholique de création récente.

Dans les universités de la Suisse allemande, les mœurs sont quelque peu celles des universités d'Allemagne. Les étudiants sont constitués en corporations, portant « couleurs. »

Dans les Universités de la Suisse romande, ces institutions sont peu populaires ; l'étudiant de race latine est plus individualiste, il a une aversion naturelle de la contrainte et de la discipline des corps. Les saturnales, la glorification de la pipe et de la chope, les farces de gros sel, la tendance à se distinguer du reste de la société, autant par des travers que par des qualités, sont moins évidentes. On trouve ces traditions universitaires d'Outre-Rhin ridicules.

La vie de brasserie, les aventures nocturnes, si fréquentes en Allemagne, et qui consistent, par exemple, à décrocher les enseignes sur toute l'étendue d'une rue, à briser quelques glaces de réverbères, à traiter l'habitant de « philistin », à le considérer comme très honoré si un étudiant veut bien lui louer une chambre ; tout cela y est inconnu.

* * *

L'empereur Guillaume a glorifié les mœurs des universités, le duel surtout, qu'il considère comme une tradition à cultiver avec une sollicitude jalouse.

Dans sa pensée, ces rencontres forment le caractère, entretiennent le courage moral et la virilité d'une jeunesse qui, plus tard, dans la vie, aura l'occasion de mettre à profit les enseignements de cette éducation chevaleresque.

La *mensur* est considérée comme une des coutumes les plus nobles de la vie universitaire.

Deux corps d'étudiants se vouent, par suite de rivalités, d'hostilité séculaire, une aversion que rien ne justifie, mais qu'on entretient. Il y a provocation, la *mensur* est organisée, on désigne ceux qui y prendront part, on se rend dans quelque établissement qui met une salle à la disposition des belligérants.

Ceux-ci ont endossé des cuirasses, des casques, qui garantissent le corps contre des coups perfides ; les yeux sont protégés par des lunettes ; seul, le visage est découvert et exposé aux coups des rapières, qui, du reste, sont parfaitement phéniquées, de crainte d'accidents causés par l'empoisonnement du sang.

Les passes sont acharnées, le sang coule, les adversaires sont remplacés ; pendant qu'on mesure les blessures, qu'on prend note des coups sur un registre spécial, les autres continuent le combat.

Pendant des semaines, il ne sera question que des phases de ce combat en masse ; les blessés, après avoir passé quelques jours en chambre, commencent à se montrer et à reparaître aux cours. La police, qui empoigne les deux premiers manants venus, qui se battent à la rue, n'a garde d'intervenir ; ces sortes d'affaires sont entrées dans les mœurs, on ne comprendrait pas l'intervention de l'autorité.

M. de Bismarck a été un spadassin de première ordre ; l'empereur d'Allemagne a été témoin dans plus d'une de ces rencontres ; les professeurs eux-mêmes se sont battus ; les juges, les hauts fonctionnaires, les dignitaires de tout ordre portent au visage la trace indélébile de leurs aventures de jeunesse.

Plus de vivandières, plus de cantiniers.

Il y a longtemps déjà qu'elles ont disparu, chez nous, ces alertes vivandières, suivant la troupe d'un petit air crâne, et distribuant les petits verres à chaque étape. Elles firent place aux cantiniers, attachés à chaque bataillon, et qui viennent d'être supprimés pour les manœuvres du Ier corps d'armée.

Donc plus de jolies cantinières, plus de joyeuses et accortes vivandières réjouissant quelques instants les yeux et le cœur du soldat fatigué.

C'est presque dommage, n'est-ce pas ?

* * *

En France, les cantinières existent encore, et il n'y a pas si longtemps que Mme Cordier, l'une des plus anciennes, qui s'est distinguée dans la guerre de 1870-71, par des prodiges de valeur, a reçu la médaille militaire.

Mais, depuis 1890, le Ministère de la Guerre a supprimé le costume des cantinières et décidé que celles-ci ne prendraient plus part au défilé des troupes et resteraient dans leur voiture.

Il fallait donc dire adieu au joli uniforme tricolore, jupe rouge, corsage bleu et tablier blanc, si souvent illustré dans les champs de bataille même, et que plus d'un peintre militaire avait fait figurer glorieusement dans ses tableaux.

« De ce jour, disait, il y a quelques mois, le *Petit Parisien*, on a cessé de voir à la tête de nos bataillons, les jours de revue, la cantinière en veste bleue, au coquet chapeau ciré à plumes, portant au côté le petit tonnelet bariolé ; elle était reléguée au rang de simple débitante, après avoir été longtemps la compagne d'armes de nos soldats. Qui de nous ne se rappelle l'avoir vue, marchant après le tambour-major, attirant en même temps que lui tous les regards ? Elle venait derrière la musique et, ma foi ! on n'avait pas de peine à se rendre compte qu'elle savait ce qu'elle valait ! Maintenant, tout ce qui la désigne, c'est une plaque au bras portant ce mot : *Cantinière*.

» Il faut le dire : ce n'est pas sans regret que l'armée a vu disparaître le costume de la vivandière. Sous son habit militaire, vaillante et glorieuse, elle faisait, la brave femme, partie intégrante du régiment. Et quand elle donnait la goutte à boire les jours de combat, les troupiers vidant son petit tonneau tricolore n'oubliaient pas de lever leur verre à sa santé.

» L'histoire des vivandières, si on l'écrit, contiendra plus d'un chapitre émouvant. C'est que ces braves femmes savaient se dévouer et, plus d'une fois, elles se signalèrent par leur courage. Plus d'une fois, leur voiture servit d'ambulance ; elles y recueillaient les traînards, les éclopés. Tour à tour infir-